

DÉPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE
CANTON DE CARCASSONNE 2
MAIRIE DE VERZEILLE
11250 VERZEILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

ARRÊTÉ

Portant modification de l'intitulé des fonctions de Mme Céline HENRIQUES
En qualité de secrétaire général de mairie

Monsieur le Maire de Verzeille,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L. 2122-19-1,
Vu la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,
Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Conformément à la loi précitée du 30 décembre 2023, l'appellation « secrétaire de mairie » est remplacée par le terme de « secrétaire général de mairie »,
Considérant que Mme Céline HENRIQUES exerce les fonctions de secrétaire de mairie,

Arrête

Article 1

À compter du 01/01/2024, sans modification des conditions de statut et d'emploi, les fonctions exercées par Mme Céline HENRIQUES sont appelées « secrétaire général de mairie ».

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé(e).

Fait à Verzeille, le 17/07/2024

Monsieur le Maire,
Mr Christian AUDIER



Notifié le : 17/07/24

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Henriques', is written over a horizontal line.

Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34000 Montpellier-tel. 04 67 54 81 00 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>